

DEPARTEMENT
ORNE
CANTON
LA FERTE-MACE
COMMUNE
LA FERTE-MACE

REGLEMENTATION ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211 – 1 et suivants,
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu l'arrêté préfectoral de création d'une commune nouvelle NOR 1111-16-00002 du 12 janvier 2016,
- Vu la demande présentée par l'entreprise POTTIER FILS (11 rue Chevrolière 61600 LA FERTE MACE – 02.33.37.03.04 – entreprise.pottier@orange.fr), sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public, afin de procéder à des travaux sur l'immeuble sis 37 rue d'Hautvie (ancien magasin « AU DE D'ARGENT »), du 13 septembre au 13 octobre 2023,
- Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers,

- ARRÊTE -

ARTICLE 1 - Afin de procéder à des travaux sur l'immeuble sis 37 rue d'Hautvie, l'entreprise POTTIER FILS est autorisée à occuper le domaine public sur deux places de stationnement devant le 39 et 41 rue d'Hautvie du 13 septembre au 13 octobre 2023.

ARTICLE 2 - Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit sur les places de stationnement citées à l'article 1 au droit du chantier.

ARTICLE 3 - Les prescriptions des articles précédents seront matérialisées par la pose d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur, mise en place par le demandeur qui devra prendre toutes les mesures de sécurité qui s'imposent pour la circulation des véhicules et des piétons.

ARTICLE 4 - Le demandeur devra prendre toutes précautions utiles afin que le droit des tiers demeure expressément réservé, cette intervention étant placée sous sa seule responsabilité.

ARTICLE 5 - Cet arrêté ne vaut pas autorisation au titre du code de l'urbanisme.

ARTICLE 6 - Les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 7 - Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur le Major du Centre de Secours de La Ferté-Macé
- Monsieur le directeur du CHIC des Andaines de La Ferté-Macé
- L'entreprise FILS POTTIER

Fait à LA FERTE-MACE,
Le 12 septembre 2023,
Pour le Maire,
Michel LEROYER

